

Représentante : Elisabeth GAILLARD

Suppléant : Christophe ZUCCHETTI

Membres : Elisabeth CHARRIER, Estelle LAUBERT et Jacques MASSON

La réunion de CAPFD 41 avait comme objectif premier que les membres élus se voient sans l'interposition d'un écran et tout en respectant les gestes barrières avant une coupure estivale. Les temps d'échanges portent sur les sujets les plus urgents ou nécessitant un positionnement des élus du CAPFD41 avant la reprise de septembre.

Représentations.

Pour la rentrée les membres du CAPFD 41 décident d'aller à l'encontre des élus de manière prioritaire :

- Président du Conseil Départemental du 41 (M. Perruchot) : Elisabeth C et Christophe. Evoquer prioritairement les problématiques liées au handicap en général, le fond de compensation, la mobilité... Peut-être en inter-associatif,
- Maire de Blois (M. Gricourt) : Elisabeth G, Elisabeth C et Christophe,
- Président d'Agglopolys (M. Degruelle) : Elisabeth G, Elisabeth C et Christophe,
- Maire de Vendôme et Président de la Communauté de Commune (M. Brillard) : Estelle
- Maire de Romorantin (M. Lorgeoux) : Elisabeth G et Elisabeth C.

Pour les mairies et les intercommunalités, évoquer les missions de notre association et un point sur la mobilité en particulier.

Maire et Président d'Intercommunalité de Contres : envoyer un courrier de proposition de candidature au CCAS/CIAS et aux CIA/CCA afin de faire le relais avec un adhérent qui habite cette zone.



Actions Associatives.

Bilan partagé de la baraque à lien : les membres élus du CAPFD 41 souhaitent participer à ce bilan si essentiel à l'adaptation des actions de « la délégation de demain » aux besoins et aux envies du terrain. Ce bilan se fera à partir du mois d'octobre.

Assemblée départementale : les membres du CAPFD 41 décident à l'unanimité de ne pas organiser d'assemblée en présentiel cette année et de plutôt poser un écrit de rapport d'activités 2019, période covid/baraque du lien 2020 et perspectives. En 2021 ces documents en lien avec l'Assemblée 2019 (autour du Projet Associatif) nous permettrons de présenter « la délégation de demain » et de partager nos constats avec les adhérents.